

Sur la frontière franco-belge la coopération entre chambres de commerce est très ancienne :

- **La CCI Grand Lille, VOKA et la CCI Wallonie-Picarde**, trois chambres de commerce très actives en matière de coopération sur la frontière franco-belge, ont créé en 1991 EURO 3, un Groupement Européen d'Intérêt Économique (GEIE), qui est un lieu d'échanges, de prises de position et d'élaboration de propositions concrètes sur les problématiques économiques transfrontalières. EURO 3 a l'intention de créer un fonds d'investissement transfrontalier.

En matière d'emploi :

- **Le réseau EuresChannel**, créé en 1993 par les trois services publics pour l'emploi concernés (Le Forem – pour la Wallonie, VDAB – pour la Flandre et Pôle emploi – pour la France) et les partenaires sociaux (entreprises et travailleurs), a pour objectif de faciliter la mobilité transfrontalière de l'emploi.

De part et d'autre de la frontière, les configurations de partenariat entre les acteurs du développement économique transfrontalier ne sont pas entièrement symétriques. Par exemple, en Flandre Occidentale, on observe un réseau entre les représentants des entreprises, comme VOKA et UNIZO et la Province, soit directement, soit via POM (Provinciale Ontwikkelingsmaatschappij) West-Vlaanderen, société de développement économique et OCK (asbl), centre d'entreprenariat. Du côté français,

ce lien entre chambres consulaires et collectivités sur les aspects transfrontaliers n'a pas d'équivalent, par exemple entre la CCI Grand Lille et la Région Nord-Pas de Calais. La situation est similaire dans le domaine de l'innovation : si Nord France Innovation Développement, opérateur de la Région, ne dialogue pas avec le monde consulaire, du côté flamand la connexion entreprise-recherche est poursuivie par OCK qui souhaite mettre en relation les entreprises, via VOKA et la CCI Grand Lille, avec les centres technologiques, dans le cadre du projet TANDEM.

Par rapport aux deux GECT, Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et West-Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale, qui ont un rôle de mise en relation et d'animation, les partenaires font l'exercice récurrent de choisir quelles actions sont réalisées conjointement au sein de la structure transfrontalière et quelles initiatives sont portées directement par leurs services.

En matière de cadres de financement, les programmes France-Wallonie-Vlaanderen et Deux Mers ont soutenu et continueront de soutenir de nombreux projets dans le domaine du développement économique. Le programme FWVL 2014-2020 propose le montage de portefeuilles thématiques ou territoriaux de projets. En ce sens, plusieurs acteurs susmentionnés envisagent de développer un portefeuille de projets dans le domaine économique.



Le site Alzette-Belval, ville nouvelle à la frontière franco-luxembourgeoise